

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

**Procès-verbal de la séance ordinaire** du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **14 juillet 2020** à **20h00**, sous la présidence de Madame Julie Lemieux, mairesse.

Étaient présents les conseillers :  
M. Steven Strong-Gallant  
Mme Isabelle Paré  
M. Réjean Sauvé  
Mme Aline Nault  
M. Alexandre Zalac  
M. Willy Mouzon

Madame Karine Jolicoeur, secrétaire-trésorière adjointe, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

Avant de débiter la séance, Madame la mairesse souhaite la bienvenue à l'assemblée.

**122-07-20**  
**Ouverture de la séance**

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 14 juillet 2020 à 20h01.

**123-07-20**  
**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juin 2020

**ADMINISTRATION**

4. Congrès de la Fédération québécoise des municipalités en 2020
5. Appel d'offres sur invitation pour le remplacement des fenêtres de l'hôtel de ville et du centre communautaire

**LOISIRS ET CULTURE**

6. Ajout du service de paiement à distance pour les usagers de la bibliothèque

**FINANCES**

7. Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser
8. Approbation des comptes payés et à payer
9. Autorisation de virements de crédits
10. Autorisation de paiement de factures

**GESTION DU TERRITOIRE**

11. Octroi du contrat pour le resurfaçage de la rue des Cyprés
12. Renouvellement du contrat avec Infrastructel
13. Approbation de quatre nouveaux modèles de maisons pour « Le Sommet »
14. Confirmation du contrat pour la fourniture et la livraison de sel à déglacer pour l'hiver 2020-2021

**CORRESPONDANCE**

**POINTS D'INFORMATION**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

15. Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	

Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**124-07-20**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juin 2020**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juin 2020 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

**IL EST RÉSOLU,**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juin 2020 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **ADMINISTRATION**

**125-07-20**

**Congrès de la Fédération québécoise des municipalités en 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** le congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) se tiendra au Centre des Congrès de Québec du 24 au 26 septembre 2020 sous réserve de modification ou d'annulation en raison de la COVID-19 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite y déléguer des représentants ;

**IL EST RÉSOLU,**

**QUE** Mme la mairesse Julie Lemieux et Mme la conseillère Isabelle Paré soient autorisées à participer audit congrès,

**QUE** la Municipalité assume tous les frais inhérents à cet évènement.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**126-07-20**

**Appel d'offres sur invitation pour le remplacement des fenêtres de l'hôtel de ville et du centre communautaire**

**CONSIDÉRANT QUE** les fenêtres de l'hôtel de ville sont vieilles et nécessitent d'être changées ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces travaux visent également une diminution de la consommation énergétique du bâtiment municipal et sont de ce fait admissibles à la subvention de la TECQ ;

**IL EST RÉSOLU,**

**D'AUTORISER** la directrice générale à procéder à un appel d'offres sur invitations auprès de différents fournisseurs afin d'obtenir des soumissions pour le remplacement des fenêtres de l'hôtel de ville et du centre communautaire.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## LOISIRS ET CULTURE

127-07-20

### Ajout du service de paiement à distance pour les usagers de la bibliothèque

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a signé une convention pour son affiliation avec le CRSBP Montérégie ;

**CONSIDÉRANT QUE** le CRSBP Montérégie veut mettre en place un service de paiement à distance des différents frais payables par les usagers des bibliothèques de ses municipalités membres ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce service permettrait aux usagers de payer leurs frais par carte de crédit ou de débit pour des transactions à partir de 5 \$ ;

**CONSIDÉRANT QUE** le CRSBP Montérégie ne facturera aucun frais supplémentaire à la Municipalité pour l'ajout de ce service ;

**IL EST RÉSOLU,**

**D'AUTORISER** le CRSBP Montérégie à configurer ce service pour la bibliothèque de Très-Saint-Rédempteur ;

**D'AUTORISER** le CRSBP Montérégie à percevoir les frais payés par les usagers de la bibliothèque et dont le paiement a été effectué par carte de crédit ou de débit ;

**D'ACCEPTER** l'addendum qui a été préparé dans ce cadre par le CRSBP Montérégie et d'en autoriser la signature par la mairesse Julie Lemieux et par la directrice générale Fanny Grosz.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## FINANCES

### Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser

Une copie du rapport de Mme Fanny Grosz, directrice générale, est déposée au conseil.

#### Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée, Karine Jolicoeur, certifie par les présentes que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de juillet 2020.

128-07-20

### Approbation des comptes payés et à payer

**CONSIDÉRANT QUE** les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles ;

**IL EST RÉSOLU** d'approuver et de payer les comptes suivants :

Chèques nos C2000096 à C2000111	26 430,91 \$
Paiement AccèsD L2000093 à L2000113	158 895,20 \$
Chèques de salaires nos D2000082 à D2000110	18 034,48 \$

**GRAND TOTAL** 203 360,59 \$

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**129-07-20**

**Autorisation de virements de crédits**

**IL EST RÉSOLU,**

**QUE** la directrice générale soit autorisée à procéder aux virements de crédits suivants :

- Un montant de 135 \$ est transféré du poste budgétaire 02-130-00-331 « Téléphonie » au poste budgétaire 02-120-00-726 « Ameublement/équipement de bureau ».
- Un montant de 22 000 \$ est transféré du poste budgétaire 02-610-00-414 « Urbanisme honoraires professionnels » au poste budgétaire 02-610-00-141 « Inspecteur en bâtiment ».
- Un montant de 1 250 \$ est transféré du poste budgétaire 02-610-00-414 « Urbanisme honoraires professionnels » au poste budgétaire 02-610-00-222 « RRQ inspecteur ».
- Un montant de 390 \$ est transféré du poste budgétaire 02-610-00-414 « Urbanisme honoraires professionnels » au poste budgétaire 02-610-00-232 « Assurance emploi inspecteur ».
- Un montant de 1 000 \$ est transféré du poste budgétaire 02-610-00-414 « Urbanisme honoraires professionnels » au poste budgétaire 02-610-00-242 « FSS inspecteur ».
- Un montant de 500 \$ est transféré du poste budgétaire 02-610-00-414 « Urbanisme honoraires professionnels » au poste budgétaire 02-610-00-252 « CSST inspecteur ».
- Un montant de 160 \$ est transféré du poste budgétaire 02-610-00-414 « Urbanisme honoraires professionnels » au poste budgétaire 02-610-00-262 « RQAP inspecteur ».
- Un montant de 1 105 \$ est transféré du poste budgétaire 02-130-00-212 « Fonds de pension administration » au poste budgétaire 02-610-00-212 « Fonds de pension urbanisme ».

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**130-07-20**

**Autorisation de paiement de factures**

**IL EST RÉSOLU,**

**DE PROCÉDER** au paiement des factures suivantes :

- Facture numéro 59646 d'un montant de 224,31 \$ (taxes en sus) à Medial Services-Conseils-SST pour le paiement de la mutuelle de prévention pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2020 ;
- Facture numéro 125712 d'un montant de 240,00 \$ (taxes en sus) à Transport Yves Dupras pour la réparation de l'érosion du fossé au coin de la rue des Sources. Cette facture est intégralement payée par le fonds de voirie régional de la MRC relatif aux carrières et sablières ;
- Facture numéro 20025 d'un montant de 4 500,00 \$ (taxes en sus) à Pavage Desrochers et Cie inc. pour la réparation des nids-de-poule. Cette facture est intégralement payée par le fonds de voirie régional de la MRC relatif aux carrières et sablières.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## GESTION DU TERRITOIRE

131-07-20

### Octroi du contrat pour le resurfaçage de la rue des Cyprès

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 115-06-20 du 09 juin 2020 qui demandait à la directrice générale de procéder à un appel d'offres sur invitations pour le resurfaçage de la totalité de la rue des Cyprès ;

**CONSIDÉRANT** que quatre entreprises ont été invitées à soumissionner et que deux soumissions ont été reçues :

Les Pavages la Cité B.M. inc.	61 769,40 \$ (taxes en sus)
Les Pavages Asphaltech inc.	61 908,00 \$ (taxes en sus)

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission la plus basse est celle de l'entreprise Les Pavages la Cité B.M. inc. et qu'elle est conforme ;

**IL EST RÉSOLU,**

**D'OCTROYER** le contrat pour le resurfaçage de la rue des Cyprès à l'entreprise Les Pavages la Cité B.M. inc. pour un montant de 61 769,40 \$ (taxes en sus).

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

132-07-20

### Renouvellement du contrat avec Infrastructel

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat actuel avec Infrastructel doit prendre fin au 31 juillet 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat principal est de former la nouvelle inspectrice municipale récemment recrutée ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de renouveler le contrat pour un mois supplémentaire afin de poursuivre la formation de la nouvelle inspectrice municipale ;

**IL EST RÉSOLU,**

**DE RENOUELER** le contrat avec Infrastructel à compter du 1<sup>er</sup> août pour une période d'un mois, soit jusqu'au 31 août 2020, selon les mêmes conditions et les mêmes taux.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**133-07-20**

**Approbation de quatre nouveaux modèles de maisons pour « Le Sommet »**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet « Le Sommet » se trouve dans la zone RC-7 et est conséquemment soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 158 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les photos et les plans soumis des quatre modèles suivants sont conformes au règlement portant sur les PIIA :

- Modèle 1 : #850\_Le Rubrum (167 rue du Triton)
- Modèle 2 : #169\_Paquette (169 rue du Triton)
- Modèle 3 : #173\_Napoli (rue du Triton)
- Modèle 4 : #3224\_Dambroise (rue du Sommet)

**CONSIDÉRANT QUE** les matériaux extérieurs sélectionnés pour ces quatre résidences, notamment le revêtement en bois usiné de KWP et la pierre permacon Lafitt, sont conformes au règlement portant sur les PIIA ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces quatre modèles respectent les critères et objectifs du règlement portant sur les PIIA à son chapitre 3 « Objectifs et critères d'évaluation applicables aux zones RC-7, RB-10, RB-11, RC-12, RC-14 et RC-51 » ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande au conseil municipal d'accepter ces quatre modèles de résidence en plus de ceux déjà approuvés ;

**IL EST RÉSOLU,**

**D'APPROUVER** les quatre modèles de maisons proposés pour le projet « Le Sommet », ainsi que les matériaux.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**134-07-20**

**Confirmation du contrat pour la fourniture et la livraison de sel à déglacer pour l'hiver 2020-2021**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 72-04-20 du 14 avril 2020 par laquelle la Municipalité se joignait au groupement d'achats de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'achat de sel à déglacer pour l'hiver 2020-2021 ;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'appel d'offres public, le contrat pour notre territoire a été octroyé à l'entreprise Sel Warwick ;

**CONSIDÉRANT QUE** les prix soumissionnés par cette entreprise sont de 85,00 \$ la tonne livrée (taxes en sus) et de 78,00 \$ la tonne non livrée (taxes en sus) ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est plus avantageux pour la Municipalité de choisir l'option incluant la livraison du sel ;

**IL EST RÉSOLU,**

**DE CONFIRMER** que le fournisseur de sel à déglacer pour l'hiver 2020-2021 sera Sel Warwick,

**QUE** la Municipalité souhaite bénéficier de la fourniture et de la livraison du sel au prix de 85,00 \$ la tonne (taxes en sus).

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## CORRESPONDANCE

Aucune.

## POINTS D'INFORMATION

Aucun.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse ouvre la période de questions à 20h17 et invite les personnes présentes à s'exprimer.

**135-07-20**

### Levée de l'assemblée

Il est proposé et résolu de lever la séance à 20h31.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La séance est levée à 20h31.

---

Julie Lemieux, mairesse

---

Karine Jolicoeur  
Secrétaire-trésorière adjointe

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

---

Julie Lemieux, mairesse